

2009 N° 34

# L'Environnement *pour* les Européens

Magazine de la direction générale de l'environnement

Protection civile

## Catastrophes: faire face ensemble



COMMISSION EUROPÉENNE



environnement

### INFORMATIONS ÉDITORIALES

L'Environnement pour les Européens est un magazine trimestriel publié par la direction de l'environnement de la Commission européenne. Il est disponible en anglais, français, allemand, italien, espagnol, polonais et grec. Abonnement gratuit. Vous pouvez vous abonner à l'aide du formulaire inséré dans le magazine ou en ligne à l'adresse

[ec.europa.eu/environment/maillingregistration/main/mailling\\_reg.cfm](http://ec.europa.eu/environment/maillingregistration/main/mailling_reg.cfm)

**Rédacteur en chef:** Nicholas Hanley.

**Coordinateur:** Jonathan Murphy.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'unité «Communication»:

**Fax:** +32 (0)2 29-86327

**Information et documentation:** [ec.europa.eu/environment/env-informa/](http://ec.europa.eu/environment/env-informa/)

**Site Internet L'Environnement pour les Européens:**

[ec.europa.eu/environment/news/efe/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/environment/news/efe/index_fr.htm)



© Couverture: iStockphoto

Les catastrophes – naturelles ou provoquées par l'homme – peuvent frapper à tout moment, partout dans le monde. Le Mécanisme communautaire de protection civile est prêt à se mettre en branle en cas de catastrophe. En 2008, le siège de ce Mécanisme, à Bruxelles, a reçu dix-huit demandes d'aide émanant d'États membres et de pays tiers: il a répondu rapidement à chacun de ces appels, dépêchant experts et matériel sur les lieux des catastrophes telles que les inondations, les incendies, etc.

Depuis sept ans maintenant, la Commission met efficacement en commun les ressources et l'expertise nationales lorsque de telles situations l'exigent. Il n'empêche que la coordination entre les États membres pourrait encore être améliorée. La rubrique «À la Une» de ce numéro examine comment améliorer la capacité de gestion des catastrophes et notamment la proposition de doter l'UE de ressources mobilisables à tout moment.

Ce numéro examine également un nouveau développement politique majeur: les opérateurs aériens européens se préparent en effet à contrôler leurs émissions à partir de 2010, avant l'intégration du secteur de l'aviation dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission, prévu pour 2012. Il sera aussi abondamment question du climat et de la biodiversité: nous examinerons les efforts visant à donner davantage de visibilité dans l'agenda européen aux questions telles que la désertification, la dégradation des sols et les émissions du bétail.

Selon un rapport récent, rendu public par la Commission, les sols peuvent jouer un rôle crucial dans l'atténuation du changement climatique. Les sols européens sont un gigantesque réservoir de carbone: ils en contiennent des milliards de tonnes. Des activités comme l'agriculture ou l'extraction peuvent toutefois dégager d'énormes quantités de cet élément dans l'atmosphère qui, en se combinant à l'oxygène, donnera du CO<sub>2</sub>. Ce mois-ci, la «Grande Question» appellera donc à examiner plus attentivement l'évolution de l'affectation des sols et une meilleure gestion de ces derniers. Un spécialiste allemand des sols recommande à l'Europe de faire le maximum pour préserver ses tourbières, qui contiennent davantage de carbone que les autres sols. Nous découvrirons aussi une initiative innovante de plantation d'arbres dans une région italienne inspirée par une conférence de 2008 sur le sol et le changement climatique, afin de compenser la perte de sols liés à l'exploitation de carrières.

### L'ENVIRONNEMENT EN LIGNE

Vous voulez connaître les actions entreprises par l'Union européenne dans le domaine de la protection de l'environnement, apprendre ce qu'est une politique intégrée de produits ou savoir comment remplir les conditions requises pour obtenir un «écolabel»? Découvrez toutes ces informations et bien plus encore sur le site internet de la DG Environnement:

[ec.europa.eu/environment/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/environment/index_fr.htm)

### NOTE

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant en son nom ne peut être tenue responsable de l'utilisation éventuelle des informations contenues dans la présente publication ni des erreurs qui pourraient s'y glisser malgré tout le soin apporté à son élaboration et à sa vérification.

Imprimé sur papier recyclé ayant reçu l'écolabel européen pour le papier graphique ([ec.europa.eu/environment/ecolabel](http://ec.europa.eu/environment/ecolabel))

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2009  
ISSN 1563-4159

© Communautés européennes, 2009

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute reproduction des photographies (ainsi que, le cas échéant, des illustrations et graphiques) est interdite.

Imprimé en Belgique.



### SOMMAIRE [ n° 34 ]

03 Désertification  
Mettre fin à l'extension de la sécheresse dans le monde

04 Protection civile  
Catastrophes: faire face ensemble

06 L'aviation et le SCEQE  
Contenir les émissions de l'aviation

07 LIFE  
Réduire les déchets des avions

08 LA GRANDE QUESTION  
Sol et changement climatique

10 Exportations de mercure  
Le monde entier s'unit pour combattre la menace du mercure

11 Forum de la distribution  
Engagement pour le développement durable

12 ETAP  
Encourager les entreprises respectueuses de l'environnement

13 Émissions liées au bétail  
Les troupeaux en Europe: le vent tourne

14 La Semaine verte 2009  
Changement climatique: agir et s'adapter

15 Agenda // Nouvelles publications

16 En bref

- Trente ans de protection aviaire
- Immersion dans les débats sur l'eau
- Deux tiers des Européens inquiets à propos de la qualité de l'eau

# Mettre fin à l'extension de la sécheresse dans le monde



Des roches stériles du désert de Gobi en Mongolie aux plaines arides de Patagonie, les déserts n'épargnent aucun continent. La désertification – la transformation progressive de sols vivants en désert – est un phénomène qui concerne aujourd'hui un tiers des terres. Un phénomène qui est aussi à l'origine de crises environnementales et humanitaires pour 250 millions d'habitants dans plus de 110 pays. L'Europe développe actuellement sa réponse politique à ce problème, notamment en ce qui concerne la protection des sols, alors que cette année doit voir la finalisation d'un nouveau plan stratégique de dix ans pour la Convention des Nations unies pour la lutte contre la désertification. Un plan contenant des réformes qui s'imposent de toute urgence.

La désertification est le phénomène caractérisé par la dégradation des terres dans les régions sèches, le sol perdant alors sa capacité productive.

Celle-ci est généralement définie en termes de quantité de carbone dans le sol ou de niveaux d'activité biologique. Il convient d'accélérer les efforts pour lutter contre la dégradation des sols et la désertification, résultat ultime de cette dégradation dans les régions arides. En effet, les liens entre ces deux phénomènes et le changement climatique et la perte de la biodiversité apparaissent de plus en plus clairement.

Ces phénomènes peuvent être provoqués par des événements naturels comme la variabilité climatique ou l'érosion provoquée par l'eau et le vent, ou encore des activités humaines non durables comme la surexploitation des terres, le surpâturage, la déforestation et des pratiques d'irrigation inappropriées. La production alimentaire, l'approvisionnement en eau et la diversité biologique sont menacées, avec pour conséquences famine, pauvreté, émigration massive, voire même des conflits. Si l'on prend en compte la désertification et la dégradation des sols ensemble, la menace concerne près de 42% des terres émergées.

«Près de la moitié des États membres se sont déclarés affectés par la désertification et la dégradation des sols»

## La DG Environnement, pilote de la lutte contre la désertification

Le problème ne se limite pas aux pays en développement, et près de la moitié des États membres de l'UE se sont déclarés affectés par la désertification ou la dégradation des terres. Le bassin méditerranéen est en première ligne, mais le problème concerne aussi certains nouveaux États membres, comme la Hongrie, la Slovaquie, la Roumanie et même quelques pays Baltes.

La lutte contre la désertification occupe aussi une place de plus en plus

prioritaire dans l'agenda de l'UE. En janvier, la Commission a transféré la responsabilité principale pour les politiques et actions visant à lutter contre ce phénomène à sa direction générale de l'environnement. La DG Développement reste activement impliquée quant à la coordination et au suivi des programmes de mise en œuvre à l'échelon national et régional dans les pays en développement.

Cette évolution souligne une cohérence accrue de l'approche européenne de lutte contre la désertification et la dégradation des sols, avec une plus grande priorité donnée à la politique européenne environnementale en matière de protection des sols, de gestion durable des terres, de gestion des eaux et de la sécheresse, de changement climatique et de perte de la biodiversité. Le vaste partenariat au sein de la Commission devrait permettre d'aboutir à de meilleurs résultats grâce à une coordination améliorée des ressources financières et humaines.

environnemental au monde sur la dégradation des terres et des sols.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'un récent processus de réformes visant à recentrer la Convention sur la mise en œuvre et la relier plus étroitement avec ses conventions sœurs sur la biodiversité et le changement climatique. Des éléments toujours plus nombreux attestent en effet que la désertification est à la fois une cause et une conséquence de la perte de la biodiversité et du réchauffement planétaire. La CNUCLD bénéficiera de son ambitieux plan stratégique pour 2008-2018, axé sur une approche plus intégrée, une meilleure mise en œuvre du programme et une base scientifique plus solide. ←

### Qu'est-ce que la désertification?

→ Le résultat final de la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches suite à divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines (UNCCD)

### Une réponse mondiale

Adoptée en 1994 et ratifiée par plus de 180 pays, la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNUCLD) est l'une des trois conventions de Rio adoptées lors du Sommet de la Terre de 1992. En septembre 2009, les parties à la Convention se réuniront à Buenos Aires pour évaluer comment promouvoir et renforcer le seul accord

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS

DG Environnement – Page d'accueil sur les accords multilatéraux en environnement

[ec.europa.eu/environment/international\\_issues/agreements\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/international_issues/agreements_en.htm)

Page d'accueil sur les sols

[ec.europa.eu/environment/soil/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/soil/index_en.htm)

Page d'accueil de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification

[www.unccd.int](http://www.unccd.int)





## Catastrophes: faire face ensemble



Chaque fois qu'une urgence majeure frappe dans le monde, l'UE est prête à envoyer de l'aide aux populations qui en ont le plus besoin. L'année dernière, elle a ainsi répondu à 18 demandes d'assistance d'États membres et de pays tiers frappés par les catastrophes les plus diverses, des feux de forêts en Grèce au séisme qui a dévasté la Chine. Une coopération étroite s'est forgée entre les États membres et la Commission, mais des avancées restent nécessaires dans le domaine de la préparation à l'urgence et de la réponse aux catastrophes. Par ailleurs, la Commission élabore actuellement une stratégie commune visant à réduire les risques et à prévenir les catastrophes dans l'Union comme dans le reste du monde.

récentes, citons l'intervention en 2005 suite au passage de l'ouragan Katrina aux États-Unis et en 2007 lors des incendies de forêt en Grèce.

Le nombre de demandes d'assistance n'a cessé de croître au fil des ans. Alors que le mécanisme de protection civile n'a été activé que trois fois en 2002, le MIC a répondu à 17 urgences en 2007 et à 18 autres en 2008. Il s'agissait essentiellement de catastrophes naturelles, telles que des feux de forêts et des inondations.

Ces dernières années ont vu une augmentation marquée du nombre et de la gravité des catastrophes naturelles, avec pour conséquence la perte de vies humaines, la destruction d'infrastructures économiques et sociales et la dégradation d'écosystèmes. Les scientifiques prédisent une multiplication de ces phénomènes, conséquence du changement climatique.

### À la recherche d'une coordination européenne accrue

La Commission européenne souhaite améliorer la capacité de l'Europe à

Selon les estimations, les catastrophes naturelles et d'origine humaine coûteraient à l'Europe environ 15 milliards d'euros par an. Le mécanisme communautaire de protection civile est un volet clé de la réponse de l'UE aux urgences. Mis en place en 2001 pour faciliter la mobilisation des secours des États membres de l'UE en cas de catastrophe majeure, ce mécanisme inclut aujourd'hui les 27 États membres ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et bientôt la Croatie.

Le Centre de suivi et d'information (MIC, Monitoring and Information Centre) installé à Bruxelles est au cœur du mécanisme de protection civile. Basé à la DG Environnement, il fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Le MIC surveille activement l'évolution des crises dans le monde et émet des alertes précoces. Il propose également des mises à jour sur ses missions d'assistance sur un site Internet spécifique.

Il se met en action dès qu'il reçoit une demande d'assistance de la part d'un pays de l'UE ou d'un pays tiers frappé par une catastrophe. Après avoir informé les autorités nationales de la protection civile, il facilite l'envoi d'équipes d'experts de l'UE et met en adéquation les demandes d'aide et les propositions d'assistance des États membres.

### Davantage de demandes d'assistance

Depuis sa création, le MIC a répondu à une centaine d'urgences, fournissant des pompes, des abris, des hôpitaux de campagne, des bombardiers d'eau dans le cadre de la lutte anti-incendie, des équipes de recherche et de sauvetage et d'autres formes d'assistance aux victimes de catastrophes, telles que les inondations, les séismes ou les conséquences de conflits. Parmi les missions

## CAPACITÉ DE RÉPONSE RAPIDE DE L'UE

- 2008: Le mécanisme de protection civile met au point treize modules différents de protection civile – organisation de ressources pouvant être mobilisées rapidement, des systèmes de pompage et de purification de l'eau à la lutte contre les incendies et aux équipes de recherche et de secours en milieu urbain
- 2009: projet expérimental d'une flotte de bombardiers anti-incendie de réserve
- 2009-2010: projets couvrant douze pays visant à tester leurs capacités dans divers domaines: médical, eau, recherche et sauvetage, dépistage de la contamination et assistance technique

répondre à des catastrophes majeures en Europe et ailleurs. Les capacités des États membres peuvent être renforcées au travers d'une coopération visant à créer des opportunités pour une meilleure coordination des ressources existantes.

La gestion des catastrophes comprend quatre phases – la prévention, la préparation, la réponse et la réhabilitation. La Commission européenne intervient activement lors de chacune de ces pha-

## «Les scientifiques prédisent une augmentation de ce type de catastrophes naturelles en conséquence du changement climatique»

ses. En mars 2008, elle a lancé un document stratégique sur le renforcement de la capacité de réponse de l'UE aux catastrophes.

Une proposition vise une meilleure coordination avec des acteurs comme les Nations unies ou la Croix-Rouge lors de chacune de ces phases. Le document suggère aussi d'améliorer la préparation aux catastrophes par le biais d'un système d'alerte au tsunami en Méditerranée et par une sensibilisation au numéro 112, numéro d'appel d'urgence pour toute l'Europe. Le document recommande également de faire du MIC un centre des opérations capable de donner des conseils et d'offrir une orientation en matière de protection civile. Le

document recommande aussi de créer un réseau de formation paneuropéen de réponse aux catastrophes.

Le Parlement européen et le Conseil appellent à un renforcement de la capacité de la Communauté à gérer les catastrophes, ce qui est illustré dans le document stratégique. Parmi les propositions, retenons la création d'unités de protection civile prêtes à intervenir, dépêchées par les États membres, et l'exploration de la nécessité de ressources complémentaires à dégager à l'échelon européen. Sur base de ces propositions, six projets pilotes ont été sélectionnés pour explorer des développements novateurs en matière de protection civile européenne.

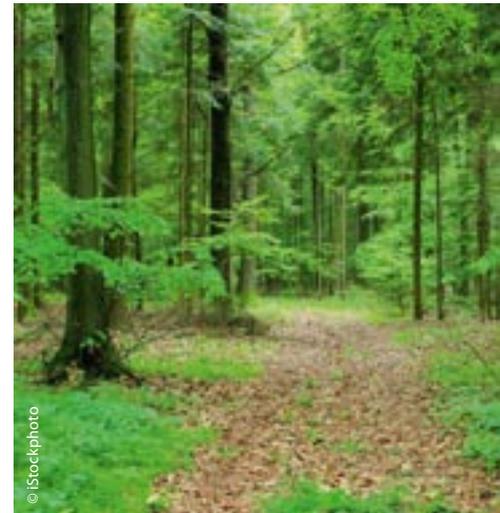
## Prévention et réduction des catastrophes

Une approche plus stratégique en matière de gestion des catastrophes s'est précisée cette année, en février, lorsque la Commission a adopté deux documents politiques sur la prévention et la réduction des catastrophes. Le premier document appelle à la mise en place d'une approche européenne pour la prévention des catastrophes naturelles et d'origine humaine dans l'Union européenne, avec des mesures visant à réduire la fréquence des catastrophes et à en limiter les conséquences. Parmi les propositions particulières, retenons la mise en place de réseaux de connaissances, l'amélioration des liens entre les acteurs et les politiques, l'encouragement des États membres à mettre en place des mécanismes coordonnés pour la gestion des crises et l'amélioration de l'efficacité des instruments financiers et législatifs de l'UE en matière de prévention des catastrophes.

Ce document plaide aussi en faveur d'une stratégie européenne sur la prévention des catastrophes et souligne

l'importance de tirer les leçons des catastrophes précédentes, notamment lorsqu'elles dépassent les capacités de réaction d'un seul État membre ou frappent plusieurs pays. Le document souligne également la valeur ajoutée des initiatives à l'échelon européen telles que l'échange des bonnes pratiques, la sensibilisation du public et l'élaboration de lignes directrices sur la cartographie des risques et des dangers.

Le second document stratégique voit au-delà des frontières de l'UE ; il propose une stratégie pour soutenir la réduction des risques dans les pays en développement dans le cadre de l'agenda international pour le développement durable. Parmi les actions prioritaires, retenons l'amélioration du dialogue avec les pays en développement, l'intégration de la réduction des risques dans les politi-



ques et les actions de l'UE et des pays en développement et l'élaboration de plans régionaux dans ce domaine, à commencer par les Caraïbes. ←

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

DG Environnement – Page d'accueil protection civile  
[ec.europa.eu/environment/civil/index.htm](http://ec.europa.eu/environment/civil/index.htm)

Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles (SIPC)

[www.unisdr.org](http://www.unisdr.org)



# Contenir les émissions de l'aviation

À partir de 2012, les émissions de tous les vols en direction et au départ des aéroports de l'Union européenne seront couvertes par le Système communautaire d'échange des quotas d'émission (SCEQE). Cette initiative audacieuse met fin à plusieurs années de négociations difficiles et confirme la volonté de l'Europe de réduire l'impact de la navigation aérienne sur le climat de la manière la plus rentable qui soit.



Alors que la problématique des émissions de carbone devient une réalité dans toute l'économie européenne, la volonté politique de voir l'aviation civile participer à la solution au changement climatique est bien réelle. L'aviation est en effet l'une des sources d'émissions mondiales de gaz à effet de serre qui connaît une croissance des plus rapides, et elle est responsable d'environ 3 % des émissions de CO<sub>2</sub> dans l'UE. La plupart de ces émissions sont générées par des vols internationaux - les avions qui relient les États membres ou un État membre et un pays tiers.

Si le pourcentage de 3 % d'émissions peut paraître faible, le rôle des émissions de l'aviation dans le réchauffement climatique mondial est incontestablement plus important. Cet impact sur le climat de la planète s'explique par les rejets de gaz carbonique, d'oxydes d'azote, de vapeur d'eau, de sulfates et des particules de suie. Les oxydes d'azote (NOx) génèrent indirectement de l'ozone troposphérique,

autre gaz à effet de serre, tandis que la vapeur d'eau rejetée à haute altitude par les réacteurs peut provoquer la formation de traînées de condensation et de cirrus, qui ont un impact sur le réchauffement.

## Le SCEQE

Le SCEQE est le principal système d'échange de quotas d'émission multinational, opérationnel depuis janvier 2005. Au cours de ces deux dernières années, les responsables politiques ont recherché comment étendre ce système.

En décembre 2006, la Commission a adopté une proposition visant à inclure l'aviation dans le SCEQE. Le texte a été finalisé l'année dernière et publié au début 2009. Des lignes directrices sont en cours d'élaboration afin d'aider les compagnies aériennes à appliquer la législation avec efficacité.

Le système concerne tous les opérateurs aériens, quelle que soit leur nationalité, dont les activités relèvent de la législation de l'UE. Les participants contrôlent leurs émissions durant une année civile et restituent ensuite des quotas correspondant à leurs émissions totales à la fin de l'année civile en question. Vu les perspectives de forte croissance dans le domaine de l'aviation, le secteur devra probablement satisfaire les exigences en matière d'émission au titre du SCEQE en devenant un acquéreur net de quotas auprès d'autres secteurs.

Cette année voit le développement et l'adoption de plans de suivi des émissions des opérateurs ; dans chaque État membre, ces plans doivent être soumis aux autorités compétentes avant septembre 2009. Les plans doivent alors être approuvés avant la fin de l'année. Les opérateurs les mettront ensuite en

œuvre et soumettront des rapports d'émission tous les ans.

## Apprendre par l'expérience

Le contrôle des émissions commencera en janvier 2010. Les deux premières années (2010 et 2011) constitueront une période préobligatoire durant laquelle les autorités compétentes et les opérateurs aériens apprendront à maîtriser le système de suivi des émissions aériennes avant la participation à part entière du secteur au système en 2012.

## «L'inclusion de l'aviation dans le SCEQE fait partie d'une approche globale de lutte contre les émissions de l'aviation»

L'inclusion de l'aviation dans le SCEQE fait partie d'une approche globale de lutte contre les émissions de l'aviation. Cette approche prévoit également des investissements dans la recherche sur les technologies respectueuses de l'environnement et le programme Ciel unique européen, qui pourrait également permettre de réduire sensiblement les émissions de CO<sub>2</sub> grâce à une meilleure gestion du trafic aérien. Mais cette solution n'offre qu'une fois la possibilité de réduire les émissions - 10 % environ - alors que l'intégration de l'aviation dans le SCEQE apportera des avantages pendant de nombreuses années. ←

### Le SCEQE et l'aviation

- 13 janvier 2009: publication de la directive en vue de l'inclusion de l'aviation dans le SCEQE
- 31 août 2009: date limite pour la soumission des plans de suivi
- 1<sup>er</sup> janvier 2010: les opérateurs aériens commencent à contrôler les émissions

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

DG Environnement - Page aviation et changement climatique  
[ec.europa.eu/environment/climat/aviation\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/climat/aviation_en.htm)

Ciel unique européen

[ec.europa.eu/transport/air/single\\_european\\_sky/single\\_european\\_sky\\_en.htm](http://ec.europa.eu/transport/air/single_european_sky/single_european_sky_en.htm)



# Réduire les déchets des avions

Quelque 6 000 avions sont appelés à prendre leur retraite au cours des vingt prochaines années. Il faut donc s'attendre à un cortège de problèmes environnementaux liés à la production et à l'élimination des déchets provenant de ces avions. Un projet LIFE conduit par le constructeur aéronautique Airbus a récemment démontré qu'une grande partie des composants d'avions ne devaient pas nécessairement être mis au rebut comme c'est souvent le cas aujourd'hui. Cette découverte a abouti à la création, en France, d'une nouvelle entreprise spécialisée dans le stockage, le démantèlement et le recyclage responsables des avions en fin de vie.



Même si les avions sont fabriqués dans des matériaux théoriquement recyclables ou réutilisables de multiples façons, il n'existe à l'heure actuelle aucune procédure type pour assurer le recyclage et/ou la réutilisation de composants provenant des avions en fin de vie de manière sûre et responsable d'un point de vue environnemental. Désireux de découvrir dans quelle mesure il était possible de recycler, de réutiliser ou de récupérer des composants d'avions, le projet PAMELA (Process for Advanced Management of End of Life of Aircraft, Procédé innovant de management des avions en fin de vie) financé au titre de LIFE (l'instrument de financement de la Commission dans le domaine de l'environnement) s'est intéressé à ce problème.

## Déconstruction et recyclage intelligents

PAMELA a inauguré une approche innovante pour le démantèlement des avions en fin de vie. Ses partenaires ont montré qu'il était possible de réduire considérablement l'impact environnemental du démantèlement des avions, que le poids des déchets d'un avion mis à la décharge pouvait être réduit de 45 % à 15 % voire moins et que les procédures de recyclage et de réutilisation pouvaient être réalisées selon des normes environnementales strictes.

Le projet a subdivisé le processus de fin de vie des appareils en trois phases: le déclassement, le désassemblage et le démantèlement intelligents. Le déclassement implique le nettoyage et la décontamination de l'avion, avec l'élimination des substances dangereuses et des matériaux inflammables ou explosifs. Pendant le désassemblage, la seconde étape, les techniciens ont retiré les parties réutilisables en vue de leur éventuelle réintroduction dans la chaîne d'approvisionnement. Un système de certification approprié doit en outre en permettre la traçabilité. Au stade final du démantèlement, les techniciens ont prélevé la carlingue et testé une série de techniques de découpage. Pendant tout le processus, Airbus et ses partenaires ont procédé à des analyses techniques systématiques de chacune des étapes des différents processus.

Encouragé par les résultats, Airbus a uni ses forces avec d'autres investisseurs afin de créer à l'aéroport de Tarbes-Ossun en France une nouvelle entreprise,

Tarmac Aerosave, afin de continuer le processus. Les opérations ont à présent commencé, et l'entreprise espère pouvoir assurer les services de stockage, de démantèlement et de recyclage pour un pourcentage significatif des nombreux avions qui prendront leur retraite dans les décennies à venir.

## Une conception plus écologique d'emblée

Plusieurs autres projets LIFE ont relevé le défi de mettre les avions et les industries aéronautiques sous le signe de l'écologie, y compris en réduisant les déchets générés par les appareils. AMELIE et GEAMCOS, par exemple, ont examiné comment utiliser les technologies innovantes dès la conception et l'assemblage.

Ces projets ont montré que les déchets dangereux des produits finis peuvent être réduits si les matériaux dangereux ne font pas partie intégrante du produit. Ils ont également montré que les circuits électroniques, utilisés dans l'industrie aéronautique civile et militaire, pouvaient être fabriqués sur une ligne d'assemblage sans plomb, moyen efficace pour éliminer à sa source cet élément toxique du flux de déchets. ←

«Une grande partie des composants d'avions ne doivent pas être mis à la ferraille, comme c'est souvent le cas aujourd'hui»

À titre indicatif, le taux actuel de récupération des pièces d'avion en aluminium est de l'ordre de 60 %. Le projet PAMELA, associant cinq partenaires industriels et mis en œuvre de 2005 à 2007, a voulu montrer que le taux de recyclage et la réutilisation des pièces et matériaux pouvaient être encore considérablement améliorés. Parmi les autres objectifs du projet, citons la possibilité de mise en place d'une nouvelle norme pour une gestion sûre et respectueuse de l'environnement des appareils en fin de vie et le lancement d'un réseau européen pour diffuser les résultats sur le processus de démantèlement et de recyclage.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

Programme LIFE sur le site Internet de la DG Environnement  
[ec.europa.eu/environment/life/index.htm](http://ec.europa.eu/environment/life/index.htm)

Page d'accueil Tarmac Aerosave  
[www.tarmacaerosave.aero](http://www.tarmacaerosave.aero)





## Sol et changement climatique

# Préciser des solutions à la perte de carbone

Les terres jouent un rôle clé dans l'atténuation du changement climatique. Elles retiennent en effet deux fois plus de carbone que l'atmosphère et trois fois autant que la quantité emmagasinée dans les forêts. Ce fait est cependant peu connu. Un nouveau rapport rendu public par la Commission européenne souligne l'importance des matières organiques dans les terres et le rôle de ces dernières dans le cycle global du carbone. Le rapport appelle également à l'amélioration des pratiques de gestion des terres afin d'éviter de perturber les grands réservoirs de carbone présents dans le sol. Le sol pourrait-il ainsi devenir le prochain champ de bataille de la lutte contre le changement climatique? C'est du moins l'avis de nombreux experts. Dans le présent article, une scientifique allemande spécialisée dans les sols invite l'Europe à revoir sa politique des tourbières, tandis qu'une autorité régionale italienne révèle son initiative de plantation d'arbres afin de compenser les pertes de carbone dans les terres arables liées à l'exploitation de carrières.

### LE POINT DE VUE DES CHERCHEURS

« Les sols ont accumulé et stocké du carbone sous forme d'humus pendant des milliers d'années. L'humus préserve les nutriments, retient l'eau et contribue à prévenir l'érosion des sols. Toutefois, le carbone présent dans les sols est particulièrement vulnérable à l'évolution des conditions environnementales, comme le climat, la végétation et l'affectation des sols. En conservant le carbone dans les sols, on contribue à répondre aux besoins en nourriture et en fibres à la lumière du changement climatique.

L'affectation des sols a épuisé le carbone du sol et réduit la qualité de l'humus. Il appartient surtout aux agriculteurs européens de conserver les stocks de carbone existant dans les sols pour s'adapter au changement climatique et en atténuer ses effets. Une fois le carbone perdu, sa séquestration dans les sols se heurte à de nombreuses limites pratiques. Citons ici la concurrence pour les résidus organiques disponibles, la capacité des sols à stocker le carbone sur le long terme et un risque élevé de voir le carbone séquestré à nouveau libéré lors d'une modification de la gestion des sols.

La libération du carbone du sol se fait plus rapidement que son absorption. Le carbone organique présent dans les sols jeunes est plus vulnérable au changement que le carbone ancien. Dès lors, il est plus efficace de conserver les importants stocks de carbone présents dans les sols dans les écosystèmes que de séquestrer du carbone en plus.

Ce sont les tourbières qui stockent les plus grandes quantités de carbone par hectare et leur augmentation séquestre de nouvelles quantités de carbone, mais le drainage provoque une perte rapide de la tourbe. 60% des sols tourbeux européens sont drainés par la sylviculture, par l'agriculture et par l'utilisation de la tourbe. Ces zones ne représentent que 4% seulement des terres en Europe, mais les émissions de CO<sub>2</sub> à partir de la tourbe sont énormes.

L'affectation des sols concernant les sols tourbeux drainés est incompatible avec l'exigence de niveaux équilibrés d'humus au titre de la politique agricole européenne. Le drainage des tourbières mine les solutions à faible coût pour le stockage de l'eau dans la terre en vue d'amortir les périodes de sécheresse. Restaurer les niveaux d'eau naturels et trouver des solutions de rechange pour l'affectation des sols tourbeux est absolument prioritaire dans la politique européenne de protection des sols pour combattre le changement climatique et y faire face. »



**Dr Annette Freibauer**

Johann Heinrich von Thünen-Institute (vTI), Allemagne

La matière organique des terres est un vaste réservoir de carbone: à eux seuls, les sols européens contiennent environ 75 milliards de tonnes de cet élément essentiel. Le carbone est naturellement absorbé par le sol et lentement libéré dans l'atmosphère durant le cycle du carbone, mais cet équilibre risque d'être fortement perturbé suite à l'évolution des pratiques d'affectation des sols et la mauvaise gestion des terres.

La déforestation, l'agriculture et la mise en culture d'herbages provoque la libération du carbone présent dans le sol, qui se combine avec l'oxygène pour produire du CO<sub>2</sub>, un des principaux gaz à effet de serre. En raison des énormes quantités de carbone accumulées dans le sol, une très petite diminution entraînera des émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère considérablement plus élevées.

Selon les scientifiques, une minuscule diminution de la teneur en carbone des sols européens, de l'ordre d'un pour mille, pourrait générer des émissions carbonées équivalentes à celles de 100 millions de véhicules supplémentaires, ce qui équivaldrait à doubler l'actuel parc automobile en Europe.

L'objectif doit donc être de maintenir au maximum le carbone dans les sols, et d'en augmenter, chaque fois que possible, la capacité d'absorption. Telles sont les conclusions du rapport Climsoil publié sur le site Internet de la DG Environnement au début de l'année et intitulé «Examen des informations existantes sur les interactions entre les sols et le changement climatique» (Review of Existing Information on the Interrelations between Soil and Climate Change). Ce rapport indique aussi qu'il est rentable de séquestrer du carbone dans le sol, que les compétences actuelles permettent de le faire et que cela vaut le potentiel d'atténuation du changement climatique de tout autre secteur économique.

### Des solutions pour le sol

Le rapport demande d'inverser le processus de dégradation des sols, processus provoqué par les nombreuses activités humaines sur les terres. Le rapport préconise également une amélioration des pratiques de gestion des sols afin d'augmenter les taux de séquestration du carbone. Ces deux recommandations s'inscrivent dans le droit fil de la stratégie thématique de l'UE en faveur de la protection des sols de 2006.

La première solution face à ce défi des sols consiste à maintenir le carbone là où il se trouve déjà. Les tourbières, en particulier, doivent



**Andrea Mengozzi**  
Région d'Emilie-Romagne, Italie

être mieux protégées étant donné qu'elles stockent jusqu'à dix fois plus de carbone que les sols minéraux. La moitié du carbone organique des sols européens se trouve dans des pays comme la Finlande, la Suède, l'Irlande et l'Écosse, pays qui comportent de vastes sols tourbeux. Pourtant, la moitié de ces zones ont déjà disparu suite à l'extraction de tourbe pour la production d'énergie et suite à l'agriculture, à la sylviculture, à l'urbanisation et à l'érosion. En outre, plus de la moitié des tourbières restantes sont drainées afin d'aménager davantage de terres arables. Ce drainage pourrait libérer chaque année plus de 30 millions de tonnes de carbone.

### Conversion des terres

Sans l'intervention humaine, les sols européens sous les prairies et les forêts stockent environ 100 millions de tonnes de carbone par an. Mais dans l'UE, les terres arables libèrent davantage de carbone qu'elles n'en stockent, libérant chaque année entre 10 et 40 millions de tonnes de carbone. La conversion des sols en terres de cultures augmente la perte de carbone, essentiellement suite au labourage et à la fertilisation.

## «L'objectif doit donc être de séquestrer un maximum de carbone dans les sols et d'augmenter, chaque fois que possible, leur capacité à absorber le carbone»

Le stockage du carbone dans les sols pourrait lentement augmenter à nouveau si les terres de culture étaient reconverties en herbages et en forêts. Mais la probabilité d'une telle reconversion diminue à mesure que la population mondiale affamée augmente.

La capacité d'absorption du carbone des sols peut être renforcée par des pratiques agricoles améliorées. Parmi celles-ci, retenons la diminution du labourage, la réintroduction des résidus de céréales dans le sol, l'utilisation de couverture hivernale au lieu de laisser les champs nus et la limitation du nombre d'animaux qui paissent. Selon le rapport, des pratiques de ce type pourraient permettre de séquestrer de 50 à 100 millions de tonnes de carbone chaque année dans les sols européens.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

Rapport CLIMSOIL

[ec.europa.eu/environment/soil/review\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/soil/review_en.htm)

DG Environnement – Pages Web sur les sols

[ec.europa.eu/environment/soil/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/soil/index_en.htm)

## LE POINT DE VUE DE L'AUTORITÉ LOCALE

« Suite à la conférence sur le sol et le changement climatique qui s'est tenue à Bruxelles en juin 2008, notre région a décidé de mettre en place une initiative respectueuse de l'environnement à l'échelon administratif local. En termes de gestion des sols, nous avons mis en place une mesure qui vise simultanément à réduire le changement climatique et à s'y adapter.

La province de Ravenne dispose d'une importante industrie d'extraction: graviers, sable et argile. Toutefois, ces activités aboutissent à la libération de carbone dans l'atmosphère, le carbone étant normalement absorbé dans les couches superficielles du sol (le premier mètre) par des micro-organismes vivants qui habitent l'écorce de la terre.

La région d'Emilie-Romagne a dès lors approuvé un plan visant à atténuer l'impact des activités des industries extractives de la province sur le changement climatique. À l'aide de l'Agence régionale pour la protection environnementale en Emilie-Romagne, nous avons quantifié cette libération de carbone à environ 2,5 tonnes par hectare déterrés. Nous avons à présent introduit des mesures pour compenser cette émission en plantant des arbres pour absorber le dioxyde de carbone.

Dans les deux ans, et au titre de la législation de notre région, une fois que les autorités municipales auront adopté la mesure de plantation d'arbres prévue par la province à leur niveau, les excavateurs auront à supporter le coût de la plantation d'un hectare d'arbres destinée à compenser deux hectares de terres excavées en raison de l'extraction (selon les estimations, un hectare d'arbres absorbe chaque année cinq tonnes de CO<sub>2</sub>). Les arbres seront de préférence plantés dans des zones utiles, par exemple dans des zones tampons boisées le long de rivières ou d'espaces verts dans les villes ou ceintures urbaines. L'objectif est d'utiliser efficacement la capacité des arbres à absorber efficacement le CO<sub>2</sub> ainsi que leurs propriétés de régulation thermique et de filtre de pollution afin d'apporter une contribution significative à l'adaptation au changement climatique. »

# Le monde entier s'unit pour combattre la menace du mercure



© iStockphoto



Le soutien de la nouvelle administration américaine a été déterminant pour le succès des discussions à Nairobi. À noter également la contribution essentielle et constructive d'économies émergentes majeures, comme la Chine et l'Inde, mais aussi de nombreux pays en voie de développement et de la Russie.

longtemps comme un problème d'ordre mondial face auquel un accord international et une action coordonnée constituent la meilleure réponse.

## La stratégie de l'UE concernant le mercure

Depuis le lancement de sa propre stratégie concernant le mercure, en 2005, l'UE a réalisé des avancées significatives en prenant à bras le corps ce défi mondial. Les mesures adoptées incluent des restrictions sur la vente d'appareils de mesure contenant du mercure, en vigueur depuis avril 2009, et l'interdiction des exportations de mercure en provenance de l'UE à partir de mars 2011. En octobre 2008, le président Bush signait une loi similaire interdisant les exportations de cette substance à partir des États-Unis à compter de 2013.

Des travaux ont démarré à l'échelon européen en vue de mettre au point des critères spécifiques pour la sécurité du stockage du mercure, exigence clé de la législation interdisant les exportations de ce métal. Il y a quelques années encore, la Communauté exportait environ 500 tonnes de mercure par an. Toutefois, l'industrie du chlore et de la soude, principal utilisateur de ce métal dans l'UE, envisage de démanteler toutes ses usines à mercure d'ici à 2020. Avec pour conséquence 12 000 tonnes d'excédent de mercure qui devront être éliminées dans les dix années à venir.

Un consensus international sur la nécessité de négociations en vue d'un accord international pour lutter contre les menaces pour la santé posées par le mercure vient de couronner des années d'efforts de l'Union européenne, pour réglementer cette substance toxique. Cette décision a été prise en février lors d'une réunion du Conseil d'administration du Programme des Nations unies pour l'environnement, à Nairobi, au Kenya. Les négociations en vue d'un accord international juridiquement contraignant sur le mercure démarreront en 2010 et devraient aboutir d'ici 2013.

## Règles de stockage

La directive européenne sur la mise en décharge des déchets, entrée en vigueur en 1999, stipule que les déchets liquides ne peuvent être mis en décharge. Les experts européens élaborent actuellement des règles de stockage spécifiques pour le mercure liquide. Ils examineront des solutions temporaires de stockage, en surface et souterrain. En particulier, ils envisageront le stockage dans des conteneurs spéciaux, eux-mêmes placés dans des formations rocheuses ou dans des mines de sel souterraines.

Lorsque ces études spécialisées seront terminées, la Commission proposera des amendements à la directive sur la mise en décharge. Ces amendements, dont l'adoption est prévue début 2010, spécifieront les conditions pour la sécurité du stockage du mercure liquide. ←

## «Le monde entier s'unit pour combattre la menace du mercure»

Le mercure est une substance hautement toxique pour l'homme comme pour l'environnement, et l'UE vise donc la conclusion d'un accord couvrant tous les aspects du cycle de vie de ce métal, y compris les émissions atmosphériques. La diminution de l'offre de mercure doit ainsi conduire à la diminution des rejets de ce métal, en particulier les émissions provenant de son usage illégal, notamment lors de l'orpaillage, pratique encore courante dans les pays en voie de développement d'Amérique latine et d'Amérique du Sud, ainsi que dans certains pays d'Afrique et d'Asie.

Une fois libéré dans l'atmosphère, le mercure peut se déplacer à la faveur des courants atmosphériques sur des milliers de kilomètres et atteindre d'autres continents. Il est alors entraîné par la pluie, ce qui lui permet d'entrer dans la chaîne alimentaire aquatique. Les émissions de mercure sont reconnues depuis

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

DG Environnement – Page d'accueil sur le mercure  
[ec.europa.eu/environment/chemicals/mercury](http://ec.europa.eu/environment/chemicals/mercury)

25<sup>e</sup> session du Conseil d'administration du PNUE  
[www.unep.org/gc/gc25](http://www.unep.org/gc/gc25)



# Engagement pour le développement durable



Les entreprises désireuses d'être plus respectueuses de l'environnement et d'orienter leurs clients sur cette voie, sont invitées à rejoindre le Forum de la distribution. Lancé au mois de mars, ce forum encourage le secteur à fixer des objectifs de développement environnemental durable, à échanger les savoir-faire, à identifier les meilleures pratiques et à se lancer dans un dialogue. La création de ce Forum de la distribution est une nouvelle étape dans la mise en œuvre du plan d'action de l'UE sur la consommation et la production durables présenté en juillet 2008 par la Commission.

durables, appelant à la création d'un Forum de la distribution. Ce secteur a toutefois franchi une étape supplémentaire, et le Forum est maintenant l'une des deux initiatives constituant le programme d'action environnemental des distributeurs (REAP). La seconde initiative repose sur des engagements spécifiques aux entreprises, couvrant les produits commercialisés par les distributeurs, leurs méthodes de vente et la communication avec les clients. L'objectif est de stimuler la concurrence entre entreprises désireuses de se positionner comme les championnes du développement environnemental durable.

Les distributeurs peuvent faire beaucoup, à titre individuel, pour réduire leur empreinte environnementale, par exemple en augmentant l'efficacité énergétique dans leurs magasins, en utilisant de manière plus rationnelle leur flotte de transport ou en modifiant le système d'emballage ou de conditionnement des marchandises. Environ vingt entreprises européennes et quatre fédérations adhèrent déjà au programme REAP, qui encourage les entreprises à faire connaître leurs engagements individuels en matière de développement durable. Des engagements qui, à ce jour, incluent la promesse de la part de plusieurs détaillants d'acheter uniquement du bois légalement abattu, d'autres s'engageant à vendre uniquement des poissons issus de la pêche durable.

Il est difficile de comparer la durabilité environnementale de différents secteurs de la distribution ou celle des grandes entreprises par rapport à des petites entreprises. Les engagements

pris dans le cadre du Forum de la distribution doivent dès lors inclure des objectifs de durabilité dans le temps, avec des points de référence permettant à la Commission de suivre les progrès réalisés.

## Établir le programme de travail

Une feuille de route est en cours d'élaboration afin de définir les questions clés auxquelles le Forum devra s'adresser en priorité, notamment la manière d'encourager les consommateurs à adopter des habitudes de consommation plus durables et les systèmes d'étiquetage écologique, comme l'éco-label européen. Le Forum examinera également attentivement les affirmations environnementales des fabricants et recherchera comment réduire les déchets et les emballages. L'année prochaine, les distributeurs mettront aussi au point un code de conduite volontaire, qui comprendra une série de principes généraux pour les distributeurs souhaitant prendre des engagements visant une plus grande réduction de l'empreinte écologique du secteur.

Le Forum de la distribution offre un point de contact aux entreprises de détail résolues à devenir plus «durables» malgré l'actuelle récession économique. Ses membres incluront des multinationales de la distribution opérant au-delà des frontières de l'UE. ←

Le Forum de la distribution est un réseau paneuropéen de détaillants qui s'engagent à réduire l'impact environnemental du secteur de la distribution et à promouvoir les produits «verts». Les 500 millions de citoyens que compte l'Europe sont en effet responsables d'une des plus fortes empreintes environnementales du monde. Si le reste du monde utilisait les ressources à notre rythme, plus de deux planètes Terre seraient nécessaires pour satisfaire cette demande. Et c'est précisément à ce problème que le Forum entend s'attaquer.

Le Forum espère y parvenir en améliorant la compréhension des mesures pratiques nécessaires pour promouvoir une consommation et une production durables. Les membres du Forum, y compris de grandes multinationales comme Carrefour, IKEA et Tesco, rencontreront ainsi régulièrement des producteurs et des consommateurs ainsi que des organisations environnementales pour discuter de questions spécifiquement axées sur l'environnement. Progressivement ce dialogue devrait aboutir à une augmentation de la disponibilité dans les magasins de produits respectueux de l'environnement et plus efficaces au point de vue énergétique. Il devrait également amener à une meilleure information des consommateurs sur la façon d'utiliser les produits de la manière la plus écologique possible.

## Forum de la distribution

- Encourage la consommation et la production durables
- Mis en place en mars 2009, dans le cadre du Plan d'action pour une consommation, une production et une industrie durables
- Durée de vie minimum de trois ans

## Programme d'action environnemental des distributeurs

En juillet 2008, la Commission européenne lançait son plan d'action sur la consommation et la production

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

Lancement du Forum de la distribution  
[ec.europa.eu/environment/industry/retail/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/industry/retail/index_en.htm)

Politiques européennes de consommation et de production durables  
[ec.europa.eu/environment/eussd/escp\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/eussd/escp_en.htm)



# Encourager les entreprises respectueuses de l'environnement

En cette période de récession économique, d'aucuns craignent que les préoccupations environnementales à long terme ne soient reléguées au second plan, au profit de priorités plus urgentes comme la relance économique et la création d'emplois. Pour les partenaires d'ETAP, le plan d'action en faveur des écotechnologies, c'est au contraire le moment idéal pour faire connaître les nombreux avantages de l'éco-innovation, capable de stimuler la compétitivité européenne tout en s'attaquant aux défis environnementaux actuels.



L'Europe détient environ un tiers du marché mondial des technologies respectueuses de l'environnement, un marché qui devrait doubler pour atteindre 1 000 milliards d'euros d'ici à 2020. Ces écotechnologies incluent la production d'énergies renouvelables, les processus de gestion de la pollution, les produits

**«Le Forum de la distribution offre un point de contact aux entreprises du secteur résolues à améliorer leur «durabilité» malgré l'actuelle récession économique»**

à faible intensité d'utilisation des ressources naturelles et les processus de gestion plus efficace des ressources.

Les écotechnologies sont utilisées dans pratiquement tous les secteurs de l'économie, de la construction de voitures moins polluantes au traitement des déchets en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage. Outre les avantages qu'elles offrent pour les entreprises et l'environnement ainsi que pour la création d'emplois, ces entreprises constituent un aspect clé de l'approche de l'UE en vue de relever des défis environnementaux majeurs comme le changement climatique, la pénurie des ressources naturelles et la perte de biodiversité.

## L'ÉCO-INNOVATION EN EUROPE

- Chiffre d'affaires estimé de 227 milliards d'euros, soit 2,2% du PIB de l'UE
- 3,4 millions d'emplois directs
- 20% de croissance annuelle pour le secteur des énergies renouvelables

## Des barrières à abattre

Avant de pouvoir prendre leur envol commercial, les technologies environnementales doivent souvent surmonter des obstacles économiques et réglementaires considérables. ETAP a été mis au point en 2004 précisément pour faciliter l'élimination de ces obstacles et accélérer le développement et l'adoption des écotechnologies. Le plan, qui prévoit un financement à partir de diverses sources canalisées par le biais d'un appel à propositions annuel, est mis en œuvre en coopération avec la Commission européenne, les États membres de l'UE et le secteur. Il a pour objectif de faire des différentes formes d'éco-innovation une réalité quotidienne au sein de la Communauté.

Au cours de ces cinq dernières années, ETAP a joué un rôle majeur en mobilisant les ressources financières. Au titre du Programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (CIP) par exemple, les éco-entreprises émergentes ont à présent accès à un financement important pour les différentes phases de leur cycle de développement, y compris la phase d'amorçage, de démarrage et la phase pilote.

Dans le cas d'un financement de la phase d'amorçage d'entreprises d'éco-innovation, les fonds de capital-risque peuvent financer jusqu'à la moitié du capital souscrit à partir du Fonds européen d'investissement, ce qui est le double du pourcentage autorisé pour les investissements dans les entreprises plus «classiques». Depuis janvier 2008, le secteur de l'éco-innovation dans son ensemble a bénéficié d'une augmentation de 10% des aides publiques. ETAP entend aussi rétablir la confiance des marchés en stimulant le financement des premières applications d'éco-technologies dans des projets pilotes, ce financement étant assuré par l'Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation. Une quarantaine de projets de première application de ce type ont été sélectionnés à partir de l'appel à propositions 2008. Un financement à hauteur

de 32 millions d'euros sera mis à la disposition d'autres projets prometteurs en matière de technologies vertes, qui doivent être sélectionnés au titre du second appel à propositions, qui se termine en septembre 2009.

## Feuilles de route nationales

Introduites en 2007, les feuilles de route en matière d'éco-innovation ETAP sont à présent en place dans pratiquement tous les États membres de l'UE. L'objectif est de montrer comment les technologies environnementales peuvent contribuer à l'innovation et à la compétitivité d'une nation. L'échange de bonnes pratiques et la mise en réseau entre États membres ont par exemple amené la Roumanie à s'inspirer du Programme national de symbiose industrielle (NISP, National Industrial Symbiosis Programme) du Royaume-Uni, mis en place en 2005 pour l'échange et le partage de ressources entre entreprises.

En octobre, ETAP publiera un rapport rétrospectif sur les cinq premières années de mise en œuvre, l'objectif étant de dresser l'état des lieux des réalisations et faire le point sur les perspectives futures. Une étude est à présent réalisée dans les États membres, et d'autres acteurs apporteront leurs contributions à cet exercice. ←

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Page d'accueil ETAP  
[ec.europa.eu/environment/etap](http://ec.europa.eu/environment/etap)

Programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (2007-2013)  
[www.ec.europa.eu/enterprise/enterprise\\_policy/cip](http://www.ec.europa.eu/enterprise/enterprise_policy/cip)

Appel à propositions: projets pilotes et projets de première application commerciale dans le domaine de l'éco-innovation  
[ec.europa.eu/environment/eco-innovation/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/eco-innovation/index_en.htm)



# Les troupeaux en Europe: le vent tourne

L'agriculture est responsable de près d'un cinquième de l'ensemble des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'essentiel provenant de l'élevage de bétail. Au cours de ces dernières décennies, l'Europe a sensiblement réduit ces émissions par un recours moins fréquent aux engrais, une meilleure gestion des terres et des techniques d'exploitation et des diminutions dans les nombres de bovins et d'ovins. De nouvelles améliorations sont attendues, mais une approche globale en matière de gestion des terres et du bétail s'impose pour une solution permanente aux émissions liées au bétail.



par le sol et est généralement associé à l'épandage d'engrais. Ces deux gaz sont davantage impliqués dans le réchauffement planétaire que le dioxyde de carbone.

## Agriculture et réchauffement planétaire

Les efforts de lutte contre le réchauffement climatique se concentrent aujourd'hui sur l'impact de l'agriculture. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, le secteur est responsable d'un peu plus de 9% de la totalité des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE. L'agriculture n'est pas incluse dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission, de sorte que les États membres peuvent librement décider s'ils souhaitent ou non l'inclure dans leurs efforts de réduction des émissions.

Plusieurs politiques communautaires ont contribué à réduire les émissions provenant du bétail. La directive de 1991 relative à la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole, par exemple, a abouti à une diminution sensible de l'utilisation de phosphore inorganique et d'azote inorganique. Après avoir atteint un pic à la fin des années 1980, cette consommation a diminué d'un tiers, tendance qui devrait se poursuivre. Une meilleure gestion des engrais, notamment sous la forme de meilleures techniques de stockage et d'épandage, permet également de réduire les émissions, tout comme une diminution de la teneur en protéines des aliments pour bétail. Ces mesures, qui avaient été initialement conçues pour améliorer la protection

des eaux, ont également eu un impact sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La politique agricole commune (PAC) a également joué un rôle positif inattendu: le système européen de quotas laitiers a en effet abouti à une diminution très significative de la population des vaches laitières depuis 1984. Ce système étant appelé à prendre fin en 2015, les émissions risquent à nouveau d'augmenter.

Les efforts visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter dans le domaine de l'agriculture bénéficient d'une attention considérable au titre du pilier «développement rural» de la PAC. Ceux-ci sont par exemple inclus dans les nouveaux défis du récent accord sur le Bilan de santé de la PAC.

## Le bétail, un élément de l'écosystème

Le bétail, en particulier les animaux de pâture, joue un rôle précieux dans les écosystèmes et comme élément clé pour la protection de la biodiversité. De nombreuses zones de pâture traditionnelles possèdent un sol très riche en carbone et présentent un risque réduit d'érosion. Elles abritent par ailleurs de nombreuses espèces animales et végétales indigènes, tandis que les surfaces toujours en herbe jouent un rôle clé dans le stockage et la filtration des eaux. Les efforts futurs visant à réduire encore les émissions du bétail devront donc tenir compte du rôle global des animaux de pâture. ←

## «Une solution durable aux émissions du bétail exigera une approche complète de la gestion des terres et du bétail»

Le secteur de l'élevage est un producteur incontournable de produits alimentaires pour une population mondiale toujours plus nombreuse. Mais, comme la consommation mondiale de viande et de lait devrait doubler au cours de la première moitié de ce siècle, le problème des émissions se posera avec encore plus d'acuité.

Le méthane et l'oxyde d'azote sont les deux principaux gaz à effet de serre associés à l'élevage de bétail. Le méthane provient en grande partie du processus de digestion des animaux: les estimations varient, certes, mais une seule vache produirait à elle seule entre 100 et 500 litres de méthane par jour pour 25 litres de lait. L'oxyde d'azote est libéré

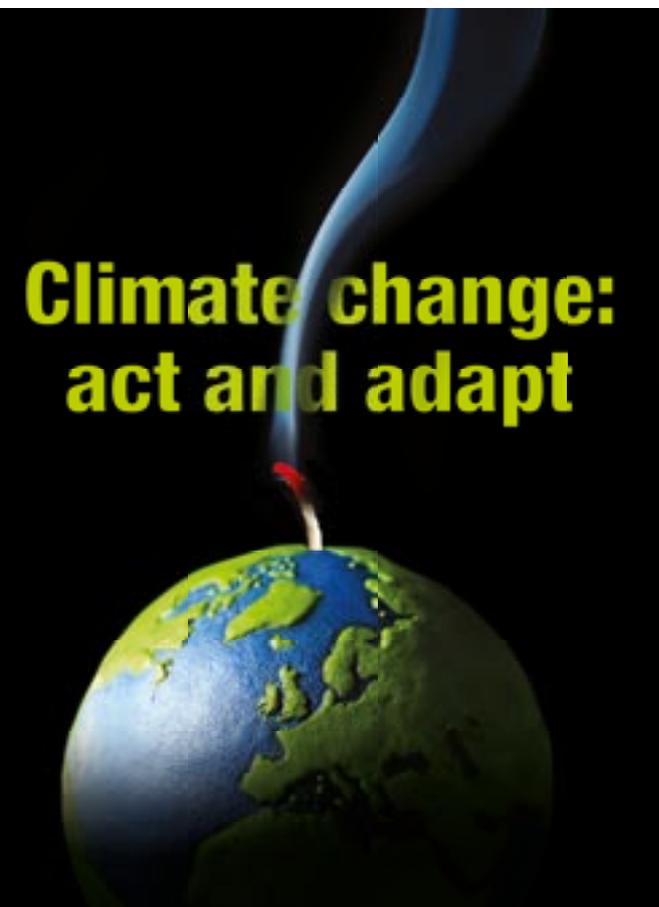
### POUR PLUS D'INFORMATIONS

DG Environnement – Page d'accueil affectation des sols  
[ec.europa.eu/environment/archives/land\\_use/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/archives/land_use/index_en.htm)

Organisation des NU pour l'alimentation et l'agriculture – Page d'accueil  
[www.fao.org/index\\_fr.htm](http://www.fao.org/index_fr.htm)



# Changement climatique: agir et s'adapter



La Semaine verte, la plus grande conférence annuelle sur la politique européenne de l'environnement, braque cette année les projecteurs sur les défis du changement climatique. Six mois avant le sommet de Copenhague, qui doit finaliser un accord mondial sur le climat appelé à succéder au protocole de Kyoto, des participants venus des quatre coins du monde rejoindront Bruxelles. Pendant quatre jours, ils se pencheront sur les mesures qui doivent être prises à l'échelon international pour maîtriser le changement climatique.

scientifiques seront présentées sur l'ampleur et la rapidité du changement climatique et sur son impact potentiel. D'autres orateurs très en vue sont Ashok Khosla, président de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), et Wang Yi, directeur général adjoint de l'Institut de politique et de gestion de l'Académie chinoise des sciences.

La Semaine verte accueille également de nombreux experts internationaux représentant un large éventail de disciplines, parmi lesquelles l'énergie, l'adaptation au changement climatique, l'emploi, la biodiversité, l'immigration climatique et la pollution. Le président de la Commission José Manuel Barroso et les ministres de l'environnement du Danemark et de Suède clôtureront la conférence en évoquant les perspectives du sommet de Copenhague.

## Anticiper

Les participants sont invités à faire un saut dans le futur. Ils examineront comment réaliser d'ici 2050 une société «climatiquement neutre», caractérisée par une économie durable à faible émission de carbone, un taux de pauvreté faible et une adaptation réussie au changement climatique.

L'accent sera mis sur des résultats à la fois positifs et concrets, dans quatre sous-thèmes: l'énergie, l'économie, les transports et l'aménagement du territoire et les écosystèmes. Ray Hammond, spécialiste britannique du changement climatique et futurologue sera le modérateur d'une session sur la concrétisation d'énergies et de ressources durables.

## Exposition et événements en marge de la Semaine verte

Dans le cadre de la Semaine verte, se tient une exposition d'une soixantaine

de stands tenus par des ONG, des autorités locales et régionales et des organismes européens et internationaux. Ils offrent une vitrine à des projets environnementaux, à des solutions écologiques et autres éco-innovations. Une voiture électrique venue du Danemark et une maison Lego modèle alimentée par des énergies renouvelables seront aussi exposées.

En marge de la conférence, relevons l'organisation d'un cocktail de «mise en réseaux» autour du thème «Les villes contre le changement climatique». Ouvert à tous les participants inscrits à la Semaine verte, cet événement leur permettra d'en savoir plus sur le Prix européen de la Capitale verte, une nouvelle initiative qui récompense les villes à l'avant-garde d'un mode de vie urbain respectueux de l'environnement. En 2010, Stockholm sera la première Capitale verte européenne.

Les organisateurs envisagent également de projeter *The Age of Stupid* (L'Ère de la stupidité) de Franny Armstrong. Le film met en scène l'acteur britannique Pete Postlethwaite, archiviste dans un monde dévasté par le réchauffement planétaire en 2055 et qui regrette amèrement les occasions manquées par l'humanité dans la lutte contre le changement climatique.

La Semaine verte est organisée par la direction générale de l'environnement de la Commission européenne, dans le bâtiment Charlemagne du quartier européen à Bruxelles. L'édition 2009 se déroule du 23 au 26 juin, plus tardivement dans le mois, afin de ne pas coïncider avec les grandes négociations internationales sur le changement climatique, début juin. ←



La Semaine verte, neuvième édition, se positionne en tant que plateforme annuelle de dialogue et d'échange d'expérience, d'expertise et de bonnes pratiques dans le domaine de l'environnement. L'édition 2009 propose plus de trente-cinq sessions et ateliers destinés aux organisations non gouvernementales, aux entreprises, aux différents niveaux de gouvernement et au public. Organisée autour du thème «Agir sur le changement climatique», elle s'articule sur la nécessité de réduire fortement nos émissions de CO<sub>2</sub>, sur l'urgence d'un audit climatique de nos économies et sur l'importance de maintenir le fonctionnement global de notre écosystème.

Des orateurs de qualité sont attendus, parmi lesquels le commissaire européen en charge de l'environnement, Stavros Dimas, et Jean-Pascal van Ypersele, vice-président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Ils prendront la parole lors de la session d'ouverture au cours de laquelle de nouvelles preuves

«L'accent sera mis sur la description de résultats positifs mais réalistes»

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

Semaine verte 2009

[ec.europa.eu/environment/greenweek](http://ec.europa.eu/environment/greenweek)



# agenda

JUIN//JUILLET//AOÛT

**26-28 mai 2009**

**Développement durable: un défi pour la recherche européenne**, Bruxelles, Belgique. Cette conférence épinglera les nombreuses contributions de la recherche européenne au développement durable global. [ec.europa.eu/research/sd/conference/2009/index\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/research/sd/conference/2009/index_en.cfm)

**15-16 juin 2009**

**Conférence internationale sur le développement durable dans l'évaluation des politiques – Méthodes, défis et impact politique**, Bruxelles, Belgique. L'accent sera mis sur la contribution de l'évaluation du développement durable au développement des politiques et sur les pistes pour un plus grand impact. [www.ecologic.eu/soef/epos/conference.html](http://www.ecologic.eu/soef/epos/conference.html)

**17 juin 2009**

**Conférence sur les règles communautaires et internationales relatives à la classification, l'étiquetage et l'emballage des produits chimiques**, Bruxelles, Belgique. Un événement pour informer les autorités, le secteur et d'autres acteurs sur la nouvelle législation relative à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (CLP, classification, labelling and packaging) sur base du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) [ec.europa.eu/enterprise/reach/information/events/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/reach/information/events/index_en.htm)

**23-26 juin 2009**

**La Semaine verte 2009**, à Bruxelles, en Belgique, mettra l'accent sur les mesures qui doivent être prises à l'échelon international pour maîtriser le changement climatique. [ec.europa.eu/environment/greenweek/home.html](http://ec.europa.eu/environment/greenweek/home.html)

**8-10 juillet 2009**

**Sommet du G8 2009**, L'Aquila, Italie. Il se concentrera sur la participation des pays du G8 aux négociations internationales sur le changement climatique. [www.g8italia2009.it](http://www.g8italia2009.it)

**16-22 août 2009**

**Semaine mondiale de l'eau 2009**, Stockholm, Suède. Cette édition s'intéressera au défi mondial de l'accès à l'eau, l'accent étant mis en particulier sur les eaux transfrontalières. [www.worldwaterweek.org](http://www.worldwaterweek.org)

**31 août -4 septembre 2009**

**Conférence mondiale sur le climat (WCC-3)**, Genève, Suisse. L'événement aura pour thème principal l'information et la prévision climatologiques au service de la prise de décisions. [www.wmo.int/wcc3/index\\_fr.html](http://www.wmo.int/wcc3/index_fr.html)

**15-16 septembre 2009**

**Forum mondial sur les ressources 2009**, Davos, Suisse. Cette toute première édition réunira un réseau interdisciplinaire de scientifiques, de responsables politiques et de dirigeants d'entreprise, le but étant de parvenir à un consensus sur les mesures pratiques à prendre en faveur d'un développement économique durable. [www.worldresourcesforum.org](http://www.worldresourcesforum.org)

**16-22 septembre 2009**

Pour sa huitième édition, l'événement examinera comment améliorer le climat de nos villes. [www.mobilityweek.eu](http://www.mobilityweek.eu)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES INITIATIVES LÉGISLATIVES RÉCENTES, RENDEZ-VOUS À L'ADRESSE:**

[eur-lex.europa.eu/fr/index.htm](http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm)



## NOUVELLES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT



### Indicateurs européens en rapport avec l'environnement 2009

Numéro de catalogue: KH-81-09-562-EN-D  
*Prospectus, disponible en anglais*

**Ce dépliant présente dix indicateurs environnementaux qui soulignent des tendances en rapport avec les thèmes prioritaires du sixième programme communautaire d'action pour l'environnement: le changement**

**climatique, la nature et la biodiversité, l'environnement et la santé, et les ressources naturelles et les déchets. Ces indicateurs montrent que la situation ne s'est guère améliorée dans la plupart des domaines. En effet, un seul indicateur montre un rapprochement vers la réalisation des objectifs fixés.**



### Le changement climatique – De quoi s'agit-il?

ISBN 978-92-79-09544-3

Numéro de catalogue: KH-81-08-360-EN-C

*Brochure, actuellement disponible en anglais et bientôt dans d'autres langues*

Sous-titrée «An introduction for young people»

**(Introduction pour les jeunes), cette publication examine les causes du changement climatique, les pistes suivies par les climatologues, les gaz à effet de serre, l'impact du réchauffement mondial et la réponse à ce phénomène international – notamment dans l'UE. Elle inclut également deux pages de conseils pour ceux et celles qui souhaitent mettre du vert dans leur vie en recyclant davantage et en réduisant leur consommation énergétique.**



### UE et Asie centrale partenaires pour l'environnement

Numéro de catalogue: KH-81-08-416-FR-D  
*Dépliant disponible en anglais et en français*

**Cette publication explique les principaux défis environnementaux auxquels doivent faire face les cinq pays d'Asie centrale et leurs 60 millions d'habitants, notamment l'impact du changement climatique et de la pénurie d'eau. Elle souligne également l'engagement renouvelé de la Commission envers la région, avec l'adoption de la Stratégie UE-Asie centrale en juin 2007.**

Sauf mention contraire, ces publications sont disponibles gratuitement auprès de la librairie européenne sur [bookshop.europa.eu](http://bookshop.europa.eu) ou auprès du service d'information de la DG Environnement (BU-9/0/11), DG Environnement, Commission européenne, B-1049 Bruxelles, Belgique. Fax +32.2.29.96198



© Régis Poulet

## TRENTE ANS DE PROTECTION AVIAIRE

Le plus ancien texte législatif communautaire sur la protection de la nature a fêté son 30<sup>e</sup> anniversaire en avril 2009. Depuis son adoption, la directive «Oiseaux» a permis d'enrayer le déclin des populations aviaires en Europe résultant de la pollution, la disparition des habitats et des activités contraires au principe du développement durable. Cet objectif a pu être atteint en particulier grâce à l'aménagement de zones de protection spéciales.

43 % environ des espèces aviaires sauvages d'Europe sont menacées d'un réel déclin ou sont déjà victimes de ce phénomène. Un certain nombre d'entre elles, comme le pélican frisé (*Pelecanus crispus*) et l'aigle impérial espagnol (*Aquila adalberti*) ont vu leurs populations augmenter à nouveau, grâce à la protection assurée par la directive «Oiseaux».

Actuellement, les zones protégées couvrent plus de 10 % des terres de l'UE, et leur nombre a encore augmenté suite à l'élargissement de l'UE en 2004. Ces zones font partie du réseau écologique de zones spéciales protégées Natura 2000 et constituent un élément majeur de la stratégie de l'UE de protection de la biodiversité.

Outre ce cadre législatif axé sur la protection des oiseaux, la Commission européenne fournit également des conseils dans ce domaine, notamment avec le guide communautaire de la chasse durable aux oiseaux sauvages. ←

### Pour plus d'informations:

#### Page de la directive «Oiseaux» de la Commission

[ec.europa.eu/environment/nature/legislation/birdsdirective/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/legislation/birdsdirective/index_en.htm)



© iStockphoto

## IMMERSION DANS LES DÉBATS SUR L'EAU

Deux événements majeurs dans le domaine de l'eau ont eu lieu au début du printemps. L'occasion pour les décideurs, les acteurs et les citoyens de se lancer dans des discussions approfondies sur la gestion durable de l'eau.

La deuxième conférence européenne sur l'eau, organisée à Bruxelles au mois d'avril, a réuni quelque 450 participants. L'accent avait été mis sur la préparation des plans de gestion des bassins fluviaux de l'UE, qui doivent être prêts d'ici la fin 2009 comme le prévoit la directive-cadre sur l'eau. D'autres questions spécifiques ont également été abordées, parmi lesquelles la participation publique au processus de planification, le prix de l'eau, l'impact de l'agriculture et la déviation des cours d'eau ainsi que les défis liés au changement climatique et à la pollution domestique et industrielle.

Le Forum mondial de l'eau est organisé tous les trois ans. L'objectif est de parvenir à une meilleure sensibilisation et compréhension de la problématique de l'eau et de proposer des solutions concrètes. Environ 33 000 personnes issues de 192 pays ont participé à cette cinquième édition du Forum, organisé cette année en Turquie, au mois de mars. Durant la semaine, les débats se sont articulés autour des thèmes suivants: le changement global et la gestion du risque, le développement humain et les objectifs du Millénaire pour le développement, la gestion et la protection des ressources en eau, le financement, ainsi que l'éducation et le développement des capacités. ←

### Pour plus d'informations:

#### Conférence européenne sur l'eau 2009

[www.ewc2009.eu](http://www.ewc2009.eu)

#### 5<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau

[www.worldwaterforum5.org](http://www.worldwaterforum5.org)



© iStockphoto

## DEUX TIERS DES EUROPÉENS INQUIETS À PROPOS DE LA QUALITÉ DE L'EAU

La qualité et la quantité de l'eau sont une source de préoccupation majeure pour les Européens. C'est ce que révèle un sondage Eurobaromètre sur l'eau publié en mars. Moins de la moitié des personnes interrogées se disent bien ou très bien informées sur les problèmes affectant les eaux de leur pays, et elles sont plus de deux tiers à estimer que la qualité de l'eau dans leur pays constitue un grave problème.

Environ 40 % des personnes interrogées sont d'avis que la qualité de l'eau des fleuves, des rivières, des lacs et des eaux côtières de leur pays s'est dégradée au cours de ces cinq dernières années, alors qu'un peu plus de 25 % estiment qu'elle s'est améliorée. Les avis sur la quantité d'eau diffèrent sensiblement, les habitants de l'Europe du Sud affichant les niveaux d'inquiétude les plus élevés en ce qui concerne la pénurie d'eau.

L'industrie et l'agriculture sont le plus souvent citées comme étant les activités humaines ayant le plus grand impact sur la qualité et la quantité d'eau, avant les activités ménagères et les transports maritimes. Pour les Européens, la pollution chimique et le changement climatique sont les menaces les plus importantes pour la qualité et la quantité de l'eau. Toutefois, lorsqu'on leur demande de citer le plus grand impact du changement climatique (plus d'inondations, élévation du niveau de la mer, aggravation de la pénurie d'eau et modification des écosystèmes), les opinions diffèrent sensiblement d'un État membre à l'autre.

Le sondage montre qu'une grande majorité des Européens s'efforcent déjà de réduire leur impact sur la qualité et la quantité de l'eau en réduisant leur consommation d'eau et en utilisant des produits ménagers plus respectueux de l'environnement. Cependant, peu de citoyens sont au courant des plans spécifiques de l'UE dans le domaine de l'eau, tels que le processus de consultation publique pour la gestion des bassins fluviaux, mais un peu moins de la moitié d'entre eux se disent prêts à s'associer à ce processus. ←

### Pour plus d'informations:

#### Flash Eurobaromètre sur l'eau

[ec.europa.eu/environment/water/participation/pdf/eurobarometer\\_report.pdf](http://ec.europa.eu/environment/water/participation/pdf/eurobarometer_report.pdf)

